École Saint-Joachim

COMMUNICATION AUX PARENTS

Avril 2023

https://blogues.csaffluents.qc.ca/st-joachim/

Calendrier du mois d'avril 2023

En avril, ne te découvre pas d'un fil !

Avril est le mois de l'autisme

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
3 **jr 2a**	**4** **jr 3a**	**5** **jr 4a**	**6** **jr 5a**	**7** **jr 0**
		Porte un vêtement de couleur vive (**bleu, rouge, orange…**)		VENDREDI SAINT
10 **jr 0**	**11** **jr 1b**	**12** **jr 2b**	**13** **jr 3b**	**14** **jr 4b**
LUNDI DE PÂQUES		Conseil d'établissement à 18 h 30		

Du 16 au 22 avril
Semaine de l'action bénévole

17 **jr 5b**	**18** **jr 1a**	**19** **jr 2a**	**20** **jr 3a**	**21** **jr 4a**
Caisse scolaire Desjardins Cueillette des dépôts			Fermeture de la bibliothèque	
24 **jr 5a**	**25** **jr 1b**	**26** **jr 2b**	**27** **jr 3b**	**28** **jr 4b**
		Photo des finissants 6e année en avant-midi		

Le vendredi 23 décembre 2022, le CSSDA a fermé ses établissements en raison des conditions météorologiques difficiles. Par conséquent, la journée pédagogique conditionnelle du 5 mai 2023 devient une journée de classe (4b).

Étant donné qu'il restait une journée pédagogique école à placer au calendrier, **LE VENDREDI 5 MAI SERA UNE JOURNÉE PÉDAGOGIQUE ÉCOLE**.

UN MOT DE VOTRE CONSEIL D'ÉTABLISEMENT

NOS ENFANTS ONT BESOIN DE VOUS !

Bonjour chers parents,

Vous êtes cordialement invités à une prochaine rencontre du Conseil d'établissement.

Date : **Le 3 mai 2023**
Heure : **18 h 30**
Endroit : **À l'école Saint-Joachim (porte d'entrée principale)**

Venez voir le déroulement d'un C.É. en personne (une collation vous sera servie).

Notre Conseil d'établissement est constitué de 5 parents, 5 membres du personnel, une secrétaire et la direction.

Notre rôle :
Parler de tous les sujets qui touchent l'éducation et le bien-être de nos enfants.

Notre responsabilité :
Prendre les meilleures décisions afin d'assurer l'épanouissement de **TOUS** les enfants.

Vous recevrez un coupon-réponse (1 par famille) le 17 avril que vous pourrez compléter pour pouvoir participer à cette rencontre.

Nous vous attendons en **GRAND** nombre!!

Les membres de votre C.É. - 2022-2023

L'AUTISME

Tous les ans, en avril, c'est le mois de l'autisme. Ce mois permet de sensibiliser le grand public et d'informer la population aux besoins des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme. Donc, à l'école Saint-Joachim, nous voulons en profiter pour sensibiliser, non seulement sur les élèves qui présentent ce trouble, mais aussi sur **les différences** en général qui touchent les élèves de notre école.

Les différences font partie de notre réalité. Alors, pourquoi ne pas mettre en lumière ce sujet tout en apprenant davantage? Mettons à distance les préjugés et les stéréotypes afin d'apprécier, d'accepter et de respecter les personnes différentes.

Pour apporter notre support aux personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme, nous invitons votre enfant à porter un vêtement **de couleur vive, le mercredi 5 avril**. Toutes les couleurs de l'arc-en-ciel sont les bienvenues.

FAISONS BRILLER L'AUTISME DANS TOUTE SA DIVERSITÉ !

Voici plusieurs vidéos en lien avec l'autisme :

Pour le **2e et 3e** cycles, celui de l'humoriste Louis T. présente 3 capsules :

https://youtu.be/7TGNwLT4brA

https://youtu.be/kKK1gWIb5Dk

https://youtu.be/2rtdVERjDbQ

Pour le **1er cycle**, il y a une trousse de sensibilisation :

https://www.autisme.qc.ca/assets/files/04-nos-actions/Mois-de-l-autisme/2021/Trousse_de_Sensibilisation.pdf

Pour tous : https://youtu.be/cN9KGdGKni4

Merci beaucoup de votre implication ! Marie-Ève et Julie, T.E.S.

L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS

AU PRINTEMPS, il arrive souvent que les parents achètent de nouveaux vêtements. Afin d'éviter certaines déceptions, nous vous rappelons qu'il existe des règles quant au code vestimentaire (voir carnet scolaire p. 5).

Je respecte le code vestimentaire en portant des vêtements propres et convenables qui ne véhiculent pas de message de violence. Les vêtements indécents sont interdits (exemples : chandail ou short trop courts, jupe trop courte, partie de sous-vêtement visible). Les verres fumés, les casquettes ou autres couvre-chefs doivent être déposés au casier. Il faut prévoir et apporter les vêtements nécessaires pour aller dehors selon la saison (bottes et bottillons jusqu'à la fin de la fonte des neiges).

Merci de votre habituelle collaboration !

LES ÉPREUVES DE FIN D'ANNÉE CSSDA ET MEES EN 2E, 4E ET 6E ANNÉES

En avril, mai et juin, débutent les épreuves de fin d'année. Étant donné que ces épreuves s'échelonnent sur plus d'une journée et que votre enfant doit être présent afin de recevoir et de bien comprendre toutes les consignes, voici *À L'AVANCE* les dates connues :

1re, 2e, 3e et 5e années	Dates à venir	
4e année	30 mai	Lecture (MEES)
	6 au 8 juin	Écriture (MEES)
	Date à venir	Mathématique (CSSDA)
6e année	30 mai	Lecture (MEES)
	31 mai et 1er juin	Écriture (MEES)
	6 au 8 juin	Mathématique (MEES)
✷ Épreuves CSDA comptent pour 20% de la 3e étape / Épreuves MEES comptent pour 20% de l'année		

ABSENCE D'UN ÉLÈVE LORS D'UNE ÉPREUVE OBLIGATOIRE

La direction d'école établira si l'absence de l'élève lors d'une épreuve obligatoire est motivée ou non.

Motifs reconnus pour une absence motivée de longue durée

- ✓ Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale,
- ✓ Décès ou mariage d'un proche parent,
- ✓ Convocation d'un tribunal,
- ✓ Participation à une compétition sportive d'envergure.

Il n'y aura aucune incidence sur le résultat final; le calcul du résultat tient compte uniquement des résultats aux trois étapes pour cette compétence.

Motifs reconnus pour une absence motivée de courte durée

- ✓ Maladie de courte durée confirmée par les parents,
- ✓ Toute autre raison exceptionnelle signifiée par écrit par les parents et préalablement jugée acceptable par la direction,
- ✓ Possibilité pour l'école de faire reprendre l'épreuve à l'élève absent dans les jours qui suivent la date de passation.

Exemples de motifs non reconnus pour une absence non motivée

- ✓ Voyage, école buissonnière, aide à la famille, prolongement d'un weekend, visite familiale à l'extérieur de la ville, etc.

Ces motifs pourraient être planifiés à un autre moment que celui des épreuves obligatoires.

BON SOMMEIL… BON RÉVEIL !

Bien dormir est un gage de bonne santé chez l'enfant, car le sommeil est indispensable à la vie. En effet, pendant le sommeil de nombreuses fonctions s'accomplissent. Le sommeil permet la récupération de la fatigue nerveuse et physique. Il est indispensable à la maturation du cerveau, à la mémorisation et au bon développement de la croissance. À mesure que les enfants grandissent, la quantité de sommeil requise diminue. Ainsi, entre l'âge de 4 et 12 ans, la durée globale de sommeil devient progressivement inférieure à 12 heures par jour. Il est donc important de savoir qu'un sommeil de moindre qualité peut jouer sur l'humeur, le comportement et l'aptitude à apprendre de l'enfant.

Un manque de sommeil peut se manifester chez l'enfant par de l'agitation, de la nervosité, un manque de concentration et des réactions émotives. Cela peut également avoir des conséquences sur la santé physique et se traduire par des maux de tête, une fragilité aux infections et un manque d'appétit.

Voici donc quelques trucs pour aider votre enfant à acquérir de bonnes habitudes de sommeil :

- Établir une routine du coucher : courte, calmante et prévisible (15-30 minutes).
- Éviter les émissions de télévision trop émotives ou à caractère violent.
- Éviter les jeux (surtout les jeux vidéo ou tablettes) et activités trop intenses 1 à 2 heures avant le coucher.
- Écouter de la musique douce au coucher.
- Lire une histoire au lit.
- Prendre un bain chaud avant de se coucher.
- Éviter toute boisson stimulante après le souper (lait au chocolat, cola ou contenant de la caféine).
- Éviter les repas trop tardifs ou trop copieux.
- Créer un environnement calme et silencieux dans la chambre. La pièce devrait être bien aérée et à une température confortable.

Comme on le voit, le rituel du coucher est composé de gestes simples, empreints de calme et de tendresse. Alors, il ne reste plus qu'à lui faire un gros câlin pour un sommeil divin !!!

DU RENFORT POUR LES PARENTS !

AIDER SON ENFANT .COM

Voici un site conçu pour aider les familles à surmonter les difficultés d'apprentissage.

http://aidersonenfant.com

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

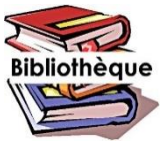

La bibliothèque de l'école sera fermée à compter du 20 avril. Nous demandons à tous les élèves de rapporter leur livre avant cette date.

Merci pour votre habituelle collaboration !

DINER À L'EXTÉRIEUR

DINER À L'EXTÉRIEUR

Les élèves qui dinent chez un ami ou au restaurant doivent avoir une autorisation écrite des parents. Les autorisations par téléphone ne sont pas acceptées (voir code de vie).